

RECOLTE & GESTION

ANALYSER

Quel avenir pour l'agriculture wallonne ? Cinq experts nous donnent leur vision

DIVERSIFIER

Portrait de la coopérative Agribio et de ses multiples activités

DISTRIBUER

Comment le Belge perçoit-il le circuit court ?

« Nous apprécions tout particulièrement le contact étroit avec nos clients. J'aime leur donner des recettes, des conseils de conservation ou des idées pour varier leur alimentation. »

Mélanie Mullie



Décider d'avancer



Chères lectrices, chers lecteurs,

L'agriculture wallonne a-t-elle un avenir ? Oui, et quoi que laisse penser la crise que nous traversons, cet avenir n'est pas sombre. C'est en tout cas l'avis des cinq experts que nous avons interrogés. Ils insistent tous sur une qualité indispensable pour les agriculteurs de l'avenir : l'entrepreneuriat.

Cette qualité est bien présente chez les exploitants que nous avons rencontrés. Chacun à leur manière, ils lancent des pistes pour concrétiser cet avenir. Et ils témoignent de l'extraordinaire dynamisme qui règne dans nos campagnes. Ainsi, avec sa coopérative Agribio, Bruno Greindl pousse très loin la réflexion sur l'agriculture biologique, l'autosuffisance, l'économie circulaire. Yves Perreaux, lui, a inventé une filière de commercialisation de la viande de bœuf ardennaise de qualité supérieure qui connaît beaucoup de succès. De leur côté, Mélanie Mullie et Thomas Dewaele se sont lancés dans le circuit court appliqué au maraîchage.

Maîtriser la volatilité des prix des matières premières, tel est également le défi quotidien de nos agriculteurs wallons. À cet égard, le circuit court constitue une solution parmi d'autres. Et le Belge n'y est pas indifférent, comme nous l'avons constaté lors de l'enquête menée en juin 2017 auprès de plus de 2.000 consommateurs.

Tout comme en 2017, nous tenons chez CBC à réaffirmer notre engagement auprès du secteur agricole en lequel nous croyons. Vous avez décidé d'avancer, nous aussi.

Avec nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, vos familles et vos proches,

Caroline Devillers, Arnold Meert, Christian Van Wynsberghe et Fabian Wathélet

'Récolte & Gestion' est un magazine destiné à tous les clients actifs dans l'agriculture et l'horticulture. • Année 2018, numéro 46 • Adresse de rédaction : CBC Banque & Assurance, Marketing/Bérangère Bivort, Grand-Place 5, B-1000 Bruxelles, fax 02 547 11 29 • Vous pouvez envoyer à l'adresse ci-dessus toute correspondance relative à 'Récolte & Gestion' ou aux sujets qui y sont traités. La reprise d'extraits de 'Récolte & Gestion' n'est autorisée que sur accord écrit de l'éditeur. • Conseil de rédaction CBC Banque & Assurance : Valérie Stoupy et Caroline Devillers.

Rédaction, présentation et production :
www.propaganda.be • Imperiastraat 16 • B-1930 Zaventem

Copyrights photographie: Propaganda, CBC Banque & Assurance • CBC Banque & Assurance n'est pas responsable des modifications et/ou des changements éventuels apportés aux produits, services ou prix traités dans ce magazine. Vos données sont traitées par CBC Banque S.A. (Siège social : Grand-Place 5 à 1000 Bruxelles) à des fins de promotion, prospection et marketing. Si vous ne souhaitez pas être tenu(e) au courant de nos produits et services, il suffit de nous en faire part. La loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel vous confère un droit d'accès et de rectification de ces données ainsi que la faculté de consulter le Registre public des traitements automatisés. 5067 - 01/12 Société du Groupe KBC.

« La vocation première de l'agriculture doit rester notre approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité. »

René Collin, ministre wallon de l'Agriculture



1.650



À Senefte, le projet de construction d'une nouvelle sucrerie par les betteraviers pour les betteraviers a franchi brillamment une première étape essentielle à sa concrétisation. En effet, 1.650 agriculteurs enthousiastes ont envoyé un formulaire d'intention de devenir coopérateurs et le tonnage total proposé par eux dépasse l'objectif annoncé de 1.500.000 tonnes, qui correspond au volume minimum à transformer annuellement en sucre nécessaire pour l'optimisation industrielle et économique de la nouvelle usine. Le projet passe maintenant de la phase d'analyse et de faisabilité à la phase de montage administratif, industriel, commercial et financier.

Source : Pleinchamp – 21/12/2017



30 %

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, la Belgique a produit cette année 30 % de pommes de terre de consommation en plus. C'est la première fois dans l'histoire récente que la barre des 5 millions de tonnes est franchie.

Source : Le Sillon Belge – 24/11/2017

1,6 million

Suite à un appel à projets lancé en juillet dernier par le ministre René Collin, le gouvernement wallon a décidé d'allouer 1,6 million d'euros à la formation agricole, dont 900.000 euros seront consacrés à l'installation de nouveaux agriculteurs.

Source : Le Sillon Belge – 24/11/2017



115

On compte aujourd'hui environ 115 ha de vignes en Wallonie dont une bonne moitié sous appellation d'origine contrôlée : d'une part, les AOC 'Côtes de Sambre et Meuse', AOC 'Crémant de Wallonie ou AOC 'Vin mousseux de Wallonie', d'autre part, l'indication géographique protégée 'Vin de pays des jardins de Wallonie'.

Source : Les Nouvelles de l'Agriculture – 1^{er} semestre 2017

SOMMAIRE

04 ANALYSER

Agriculture wallonne : l'avenir est aux entrepreneurs de la terre

06 DIVERSIFIER

Du champ au pétrin, du pétrin à la table

08 COLLABORER

Viande : une filière directe, centrée sur la qualité

10 INNOVER

Cultivés, récoltés et vendus sur place

12 ASSURER

Vol en agriculture : constat et réactions

13 GÉRER

Comment maîtriser la volatilité des matières premières agricoles ?

14 DISTRIBUER

Réduire l'emprise des prix volatiles



René Collin
Ministre wallon de l'Agriculture



Philippe Baret
Doyen de la Faculté des bioingénieurs
à l'Université Catholique de Louvain

Agriculture wallonne

l'avenir est aux entrepreneurs de la terre

Récolte & Gestion a demandé à cinq experts comment ils pensaient que l'agriculture wallonne évoluerait dans les dix prochaines années. Même s'ils n'ont pas de boule de cristal, ils ne se montrent pas aussi pessimistes que la crise actuelle ne le laisserait croire... Les futurs entrepreneurs de la terre ont encore toutes leurs chances.

René Collin

Quelle est votre vision de l'agriculture wallonne dans dix ans ?

L'efficacité des pratiques agricoles inscrites dans les trois piliers du développement durable devra encore se renforcer pour développer une agriculture productive, source d'emplois et de richesses mais aussi de services pour l'ensemble de la société. La réalisation de ces objectifs passe par la recherche de plus d'autonomie alimentaire et énergétique dans les exploitations. La vocation première de l'agriculture doit rester notre approvisionnement alimentaire en quantité et en qualité. Il y a de la place en Wallonie pour différents types d'agriculture : conventionnelle, bio, circuits courts ou production pour l'exportation. Mais les agriculteurs doivent pouvoir se réapproprier la valeur ajoutée. Les circuits courts et la transformation-commercialisation en direct constituent une des réponses à ce sujet, qui n'est probablement pas la seule.

L'agriculteur d'aujourd'hui est un chef d'entreprise avant tout. Que peut faire le monde politique à court terme pour encore mieux préparer les jeunes à ce métier en pleine mutation ?

Un niveau de formation scolaire et post-scolaire élevé est indispensable pour développer non seulement les compétences techniques mais aussi celles de gestion et ouvrir la réflexion. C'est pour cela que la Wallonie subventionne des activités de formation. Ensuite, il convient de prévoir un encadrement performant pour soutenir les agriculteurs et en premier lieu les jeunes dans leurs démarches.

Philippe Baret

Quelle est votre vision de l'agriculture wallonne dans dix ans ?

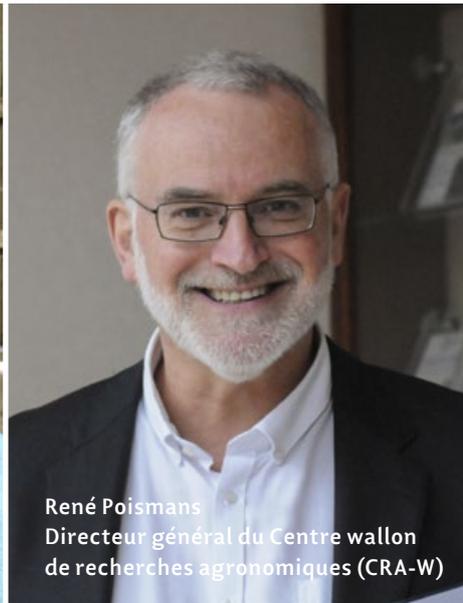
Dans 10 ans, la poursuite de la tendance actuelle conduira à une réduction du nombre d'agriculteurs et d'agricultrices et à un paysage wallon intensifié. Une vision d'avenir serait une réorientation de l'agriculture wallonne vers les spécificités de notre territoire : proximité des marchés urbains, grandes compétences techniques des agriculteurs, coût élevé de la terre et du travail et donc nécessité de développer des productions de qualité et différenciées.

L'agriculteur d'aujourd'hui est un chef d'entreprise avant tout. Que peut faire le monde académique à court terme pour encore mieux préparer les jeunes à ce métier en pleine mutation ?

L'agriculteur de demain sera un entrepreneur socialement responsable capable de saisir de nouvelles opportunités. Aux compétences techniques et disciplinaires que suppose le métier d'agriculteur l'université veut ajouter des compétences transversales (capacité à travailler en groupe, communication, gestion de projet), des compétences de gestion et une ouverture aux questions de société. L'agriculteur de demain doit être formé comme un acteur clé de la transition de nos économies et de notre société vers plus de durabilité.



Benoît Cassart
Secrétaire de la Fédération nationale
du commerce de bétail et viandes



René Poismans
Directeur général du Centre wallon
de recherches agronomiques (CRA-W)



Pierre Lebrun
Coordinateur de la Fiwap
(Filière wallonne de la pomme de terre)

Benoît Cassart

Quelle est votre vision de l'agriculture wallonne dans dix ans ?

Le marasme que subissent actuellement les éleveurs wallons pourrait nous faire croire que l'élevage va disparaître de notre région. L'âge moyen des agriculteurs, le prix de la terre, le manque de rentabilité et les contraintes sociales de cette activité vont dans ce sens. Et pourtant, pour avoir vu ce qui se passe aux quatre coins du monde, je pense que d'ici 10 ans, les éleveurs qui seront encore en place chez nous vivront une réelle embellie. La demande alimentaire mondiale va exploser, compte tenu de la croissance démographique (220.000 bouches supplémentaires à nourrir chaque jour !) et de la croissance économique dans les pays émergents (1 milliard d'habitants qui vont passer de la subsistance à la classe moyenne).

Afin de vous préparer à cette mutation, que pensez-vous modifier à court terme dans vos relations avec les agriculteurs ?

Face à cette demande exponentielle, la désertification qui progresse dans le Sud et la pénurie d'eau douce vont rendre notre région fertile plus attractive. Le défi pour notre classe politique et notre agro-industrie sera d'aider le monde agricole à saisir cette opportunité en limitant la volatilité des prix pour permettre des investissements à long terme. Cette évolution se fera au travers de nouveaux partenariats qui permettront à l'exploitant de ne plus supporter seul la charge du capital et le risque d'un prix de vente trop bas. Faute d'innovations dans ce sens, c'est l'autonomie alimentaire européenne qui serait menacée !

René Poismans

Quelle est votre vision de l'agriculture wallonne dans dix ans ?

L'abandon de la PAC régulatrice des marchés et les exigences des citoyens/consommateurs de garanties de produits alimentaires sains, durables, équitables et respectueux du climat, de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal amplifieront les tendances actuelles. À savoir le développement d'une forme de production beaucoup plus circulaire et autosuffisante. L'objectif des exploitations ne sera pas le volume de la production mais bien la maîtrise maximale des coûts de production et la possibilité de répondre aux attentes listées ci-dessus. Diverses formes d'exploitation se côtoieront et répondront aux attentes des clients : marchés internationaux, agroalimentaire européen, circuits courts et marchés de niches. Les contraintes à l'usage d'intrants de synthèse s'accroîtront et rapprocheront de plus en plus la production traditionnelle de la production biologique.

L'agriculteur d'aujourd'hui est un chef d'entreprise avant tout. Que peut faire le monde de la recherche à court terme pour encore mieux préparer les jeunes à ce métier en pleine mutation ?

La recherche devra apporter les outils pour faire les bons choix : quoi, comment, quand, où et à quelle dose ? Elle devra fournir des indicateurs simples et fiables afin de prouver que les attentes des consommateurs sont respectées et que l'agriculture et l'agriculteur contribuent positivement au développement durable.

Pierre Lebrun

Quelle est votre vision de l'agriculture wallonne dans dix ans ?

Une agriculture toujours plus connectée, avec le recours aux technologies de précision existantes ou encore à inventer. Elle produira avec moins de produits phytosanitaires (la société le veut), mais pas forcément moins cher. Le bio occupera sans doute plus de place, tandis que l'agriculture conventionnelle devra affronter des marchés volatils et peu protégés, avec des risques économiques élevés.

Afin de vous préparer à cette mutation, que pensez-vous modifier à court terme dans vos relations avec les agriculteurs ?

Pour affronter les défis techn(olog)iques, il faut une recherche performante et la vulgarisation efficace des résultats. La Fiwap doit anticiper les évolutions, relayer toujours mieux les besoins du terrain, et proposer des solutions techniques et des outils de maîtrise des risques économiques. Mon souhait est également de rendre au métier de producteur de pommes de terre une image positive dont il a bien besoin pour mieux valoriser ses produits.

conclusion

Qu'elle soit socialement responsable, respectueuse de l'environnement, circulaire ou autosuffisante, qu'elle développe sa dimension industrielle ou qu'elle se transforme grâce aux nouvelles technologies, l'agriculture wallonne conserve toutes ses chances d'avenir. Un avenir prometteur même, comme le soulignent les cinq experts interrogés par Récolte & Gestion. Bien sûr, il faudra que les agriculteurs continuent à déployer leurs talents d'entrepreneurs et qu'ils saisissent les opportunités qui se présentent à eux. Dans ces conditions, l'agriculture continuera alors à être cette source irremplaçable de services et de richesses pour l'ensemble de notre société.

Du champ au pétrin, du pétrin à la table

La ferme de Buzin abrite un élevage de bovins, des cultures céréalières et un verger. Une exploitation pas vraiment banale : elle appartient à une coopérative qui possède une meunerie et une boulangerie pour produire des pains bios. Ou quand la passion se met au service de la diversification. Et la qualité, au service de la rentabilité.

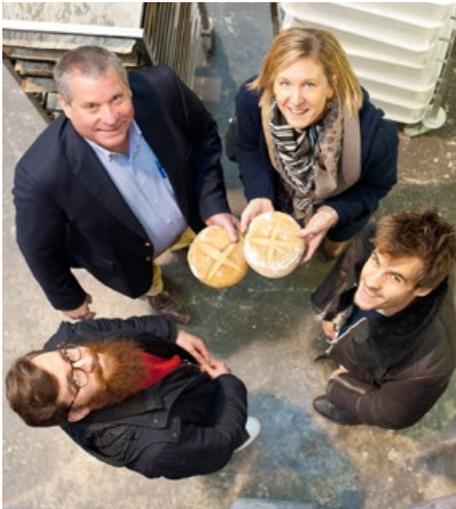


Photo du haut : Christian Van Wynsberghe, Nathalie Marijse, Christophe Portier et François Rouchet
Photo du bas : Laure Vestraeten et Christophe Portier

C'est en 1985 que Bruno Greindl a repris la ferme de Buzin, dans la commune d'Havelange. « Je n'étais pas agriculteur de profession », précise-t-il. « Au bout d'une dizaine d'années, j'ai décidé de me convertir à l'agriculture biologique. »

Encore fallait-il trouver des débouchés suffisants pour rentabiliser l'exploitation. Ils ont d'abord pris la forme d'un circuit de distribution de viandes bios dans les grands magasins Delhaize. En 2000, Bruno Greindl a fondé la coopérative Agribio avec trois agriculteurs qui exploitent des fermes à Anhée, à Bioul et à Grez-Doiceau. Leur objectif ? Stocker, transformer et commercialiser des productions céréalières certifiées bios dans le cadre de circuits courts. Une formule intéressante pour limiter les fluctuations des prix des matières premières. À ce propos, la coopérative se procure en une fois les céréales dont elle a besoin pour toute l'année. En même temps, ce modèle

traitons aujourd'hui 800 tonnes de grains par an. » Ces céréales (froment, épeautre, seigle et sarrasin) proviennent des coopérateurs et, pour compléter les stocks, d'autres agriculteurs belges et bios. Les farines sont réalisées avec un soin maniaque. Les moulins sont équipés de meules en granit naturel fabriquées par un artisan normand. La mouture est très lente, elle n'échauffe pas la farine et préserve toutes les qualités nutritionnelles des céréales. Aucun additif n'est toléré, même pas ceux qu'auto-risent les cahiers des charges de l'agriculture biologique. « C'est le grain et seulement lui qui donne la farine Agribio », insiste Bruno Greindl.

Jusqu'à 3.500 pains par jour

La création, en 2011, d'un atelier de boulangerie à la ferme était le prolongement naturel de cette activité de meunerie. « Nos céréales sont très pauvres en gluten et exigent un travail artisanal. À chaque moment de la production, les boulangers doivent corriger les pâtes grâce à

« Nos meules préservent le grain jusqu'au germe pour donner à la farine toutes ses qualités nutritionnelles. » Bruno Greindl

de distribution répond à une demande croissante des consommateurs qui apprécient sa proximité, ses prix et la qualité de ses produits.

Meules en granit naturel

« Nous nous sommes heurtés rapidement à un problème », continue Bruno Greindl. « Nos céréales ont une valeur panifiable insuffisante pour l'industrie qui réclame des produits formatés. Si nous les commercialisons telles quelles, elles ne peuvent servir qu'à alimenter le bétail. Vraiment dommage pour des grains d'une qualité aussi élevée ! » C'est pour valoriser ses céréales que la coopérative s'est lancée dans la meunerie. « Nous avons investi dans cinq moulins que nous avons installés dans une grange désaffectée de la ferme. Et nous

leur connaissance du métier. » La chaîne de production, du grain jusqu'au pain, est donc extrêmement courte : quelques kilomètres seulement entre les champs et les mains des boulangers ! Face au succès, un atelier de boulangerie a été ouvert à Louvain-la-Neuve et à Bruxelles afin de fabriquer le pain au plus près du consommateur. « Il devenait financièrement et écologiquement peu intelligent de transporter tous ces pains sur une aussi longue distance. En installant un atelier au cœur de la capitale, nous avons raccourci la distance entre nos pains et les consommateurs. » Les pains, jusqu'à 3.500 par jour, sont distribués en circuit court dans un large éventail de boulangeries dans la région. Au total, une trentaine d'emplois ont été créés sur tous les sites de la coopérative.

« L'un des axes de réflexion est sans doute de se concentrer sur la qualité sans chercher à se battre sur les prix. »

Bruno Greindl



L'importance de l'autosuffisance

Dans la gestion de son exploitation, Bruno Greindl respecte un principe fondamental à ses yeux : l'indépendance. « Je crois beaucoup à l'autarcie, à l'autosuffisance », souligne-t-il. « Toutes nos activités sont complémentaires. Mon troupeau de 80 vaches consomme les sous-produits de nos moulins, fournit le fumier dont nous avons besoin et joue un rôle fondamental dans la rotation des sols. Par ailleurs, je ressème les céréales que j'ai récoltées l'année précédente. » L'autosuffisance n'est pas un principe gratuit pour l'agriculteur : elle est aussi un moyen pour lutter contre la fluctuation des prix des matières premières.

Projets de diversification

Autre mot d'ordre dans la ferme de Buzin : la recherche de valeur ajoutée grâce à une diversification optimale. « J'ai mis trois hectares à la disposition d'une semencière qui travaille sur des semences bios. Les bénéfices ne sont pas encore au rendez-vous mais trois personnes vivent déjà de cette activité. » Bruno Greindl vient aussi de planter des poiriers à hautes tiges. « Nous allons lancer la fabrication de tartes qui seront garnies de nos fruits. Toujours dans l'idée de raccourcir le circuit. J'envisage d'ailleurs d'acheter des moutons pour entretenir le verger. Moutons dont nous pourrions valoriser la viande. » Bref, la ferme de Buzin ne manque pas de projets !

LA COOPÉRATIVE AGRIBIO EN QUELQUES CHIFFRES



800 tonnes

de céréales traitées chaque année

2.500 à 3.000

pains par jour à Havelange

28

personnes actives
(12 à Havelange, 12 à Bruxelles
et Louvain-la-Neuve et 4 chauffeurs)

80

vaches limousines

320 kg

de pâtes produits chaque semaine



Plusieurs variétés de pains sortent quotidiennement de l'atelier d'Havelange.

Des pâtes aussi

Depuis près de deux ans, Agribio élabore ses propres pâtes alimentaires en utilisant la farine de ses moulins. « Notre recette est très simple : de la farine de froment, de la farine d'épeautre ou un mélange de sarrasin et d'épeautre et nous ajoutons de l'eau. C'est tout ! », sourit François Rouchet, responsable de cet atelier. La production est parfaitement artisanale. « Nous fabriquons 80 kilos de pâtes par jour et ceci, trois ou quatre jours par semaine. Toute la difficulté est de doser précisément la quantité d'eau. Une opération qui demande beaucoup de doigté à cause de la pauvreté de nos farines en gluten. Ensuite, les pâtes sèchent pendant dix heures à basse température. » Le résultat : un produit sain, sans aucun additif, conçu pour se laisser idéalement enrober par la sauce grâce à une technique de moulage à l'ancienne.



Viande

une filière directe, centrée

Yves Perreaux est membre de la coopérative GVBOB (groupement viande bio d'origine belge) et à l'initiative de la filière courte Ardenne Bovin, qui a pour finalité de mettre en rapport les producteurs et distributeurs de viande de bœuf. La philosophie ? Écouler directement la production des fermes vers des boucheries partenaires dans le respect d'une qualité de tradition, de la transparence, de la traçabilité et du prix.



La famille d'Yves Perreaux travaille dans l'agriculture et l'élevage depuis de nombreuses générations au cœur du village de Rossart (Bertrix). Aujourd'hui, son exploitation affiche une taille appropriée, avec 200 ha pour 500 bovins (dont 120 vaches allaitantes), élevés dans le respect

des prescriptions bios. « Nous sommes clairement dans une agriculture raisonnable, familiale, ancrée dans son terroir », précise Yves Perreaux. Pour la vente de ses animaux, cet éleveur a toujours été à la recherche de circuits alternatifs. « Je sortais de mes études à Gembloux quand j'ai

« Nous collaborons avec des éleveurs-engraisseurs familiaux, dans l'Ardenne centrale. » Yves Perreaux



commencé à travailler aux côtés de mes parents », se souvient-il. « À cette époque, en pleine crise de la vache folle, nous devions être très imaginatifs. Nous avons créé un petit réseau indépendant qui apportait cinq ou six bêtes par semaine à Bruxelles. Puis, nous nous sommes associés à d'autres éleveurs. Et finalement, nous sommes montés en puissance, grâce notamment à la collaboration avec diverses chaînes de boucherie. »

Un circuit ardennais

Attention : cette filière n'a rien d'industriel. « Nous restons dans le cadre d'un circuit court », précise Yves Perreaux. « C'est-à-dire que nous opérons dans le tissu agricole de l'Ardenne centrale, en nous appuyant sur des entreprises familiales d'éleveurs et engraisseurs. » Mais pourquoi insister sur cette fonction commune d'éleveur et d'engraisseur ? « Parce que les éleveurs disposent d'une expertise très pointue. Ils connaissent leurs animaux, maîtrisent la génétique et sont

Et l'environnement ?

L'élevage de bovins souffre d'une mauvaise réputation. Il utiliserait trop d'eau, émettrait trop de CO₂ et de méthane. Des critiques que réfute Yves Perreaux. « Les vaches passent la majorité de leur vie dans les prairies qui sont des puits de carbone exceptionnels, plus performants que les forêts. La consommation d'eau est un faux débat, puisque dans le cycle de l'eau sur notre planète, rien ne se crée et rien ne se perd ». Quant au méthane, il reste un problème. Mais la fonte des glaciers en relâche beaucoup plus dans l'atmosphère. « La vraie solution passe par une agriculture raisonnable, de dimension familiale et liée à l'herbage (suffisamment de pâturage par tête de bétail). Ce sont de telles valeurs que nous sommes fiers de promouvoir. »

sur la qualité

donc capables de parvenir à produire une viande de qualité supérieure. »

La recette : l'alimentation

La qualité est l'un des mots qui reviennent le plus souvent dans la bouche d'Yves Perreaux. Et cette qualité passe par l'alimentation. « Nous n'utilisons aucun aliment de provenance industrielle. Nos bovins mangent essentiellement de l'herbe dans nos prés ou sous forme de fourrage. Pour la finition, nous appliquons une recette traditionnelle, constituée de pulpe séchée de betteraves, de maïs et de graines de lin. Ces aliments sont fabriqués par de petits moulins locaux ou parfois, par les éleveurs eux-mêmes. » Yves Perreaux et ses partenaires sont très pointilleux sur le sujet : tout écart est interdit.

La tradition au service de la qualité

Si le refus d'une agriculture intensive et industrialisée caractérise la position d'Yves Perreaux, il respecte un autre principe essentiel : le service. « Nous essayons toujours de répondre aux besoins de nos clients », explique-t-il. « Nous donnons à nos bouchers toutes les informations

nécessaires pour identifier précisément l'origine de la viande commercialisée. Informations qu'ils ne se privent pas de transmettre aux consommateurs. Proposer une viande issue de sa région est toujours un atout. » Les contacts avec les bouchers sont d'ailleurs très réguliers. « Nous les informons des animaux qui sont prêts pour l'abattage. Mais nous n'intervenons pas dans leur marketing. Nous, nous avons deux spécialités : la qualité de nos animaux et la transparence de notre travail. »

Juste rémunération

Une centaine de fermes font partie du réseau animé par Yves Perreaux. Il compte, d'une part, la coopérative GVBOB, et d'autre part, la filière courte Ardenne Bovin. La recette fonctionne : le réseau a enregistré une progression de ses ventes en 2017 alors que le secteur de la viande bovine connaît de graves difficultés. « La qualité de nos viandes explique évidemment cette croissance. Mais en misant sur un circuit plus direct, en travaillant dans un cadre familial, nous parvenons à réduire nos coûts, ce qui permet de garantir aux éleveurs-engraisseurs des prix supérieurs au marché. »



Pascal Laloux, Philippe Depienne, Fabian Wathelet, Mathieu et Yves Perreaux



La qualité est une exigence incontournable. Celle-ci passe par l'alimentation, composée principalement par l'herbe des prés sous forme de fourrage.

CHIFFRES CLÉS



90 %

de leur vie, les vaches se nourrissent d'herbe.

500

bovins dont 120 vaches allaitantes



100

C'est le nombre de fermes que comptent le GVBOB et la filière Ardenne Bovin.

Cultivés, récoltés et vendus sur place

« Nous avons choisi l'agriculture raisonnée, dans le souci du respect de la nature et au rythme des saisons. »

Thomas Dewaele



Au Jardin du Moncheau, Thomas Dewaele fait pousser les légumes et Mélanie Mullie les transforme. Leur production est vendue chaque samedi dans leur magasin à la ferme et dans deux distributeurs placés au bord de la route, accessibles jour et nuit. Pour ce jeune couple, le circuit court est un engagement. Mais aussi une réalité économique.

Comme l'a montré l'enquête menée par CBC en juin dernier, la vente en circuits courts rencontre beaucoup de succès auprès des consommateurs. L'exploitation de Thomas Dewaele et Mélanie Mullie répond parfaitement à cette attente croissante du public. Thomas Dewaele est né dans une famille d'agriculteurs. « Mes parents ne l'étaient pas mais j'ai des oncles et des cousins qui exerçaient cette activité. Dans ma jeunesse, j'ai donc passé de longs moments à la ferme. Ma passion vient de là. » Une passion aiguisée encore par sa rencontre avec Mélanie Mullie, fille d'un couple d'agriculteurs de Mont-Saint-Aubert, près de Tournai. « Après avoir travaillé pendant cinq ans comme conducteur de chantier, j'ai décidé de me lancer. Et le 1^{er} janvier 2016, je suis devenu maraîcher à temps plein. »

Des choux aux fraises

Le couple a alors cultivé 1,5 ha de terres appartenant aux parents de Mélanie. « Nous y cultivons différents légumes en extérieur mais aussi sous trois grandes serres : des pommes de terre, des tomates, des carottes, des poireaux, différentes variétés de choux, des champignons de Paris... », explique la jeune femme. S'y ajoutent des fraises et, bientôt, des asperges. Cette production n'est pas labellisée bio. « À notre niveau, les certifications sont trop coûteuses », précise Thomas. « Mais nous fonctionnons en agriculture raisonnée, dans le souci du respect de la nature et au rythme des saisons. Nous ne procédons à aucun traitement, sauf pour soigner une culture menacée par un parasite ou une maladie. » Et le couple entretient la transparence pour

LES CHIFFRES DU JARDIN DU MONCHEAU

1

temps plein rémunéré

1

mi-temps bénévole

1,5 ha

cultivé

4 ha

en projet

2

distributeurs automatiques 24 h/24

répondre aux exigences de ses clients que le sujet intéresse de plus en plus. « Nous les prévenons toujours que tel ou tel légume a été traité », affirme Mélanie. « Mais je dois dire qu'il nous arrive souvent de ne procéder à aucune intervention phytosanitaire. »

Un magasin et deux distributeurs

Ces ardents partisans des circuits courts ont ouvert leur magasin à la ferme pour écouler leur production le samedi. « Nous apprécions tout particulièrement le contact étroit avec nos clients », continue Mélanie Mullie. « Cette relation nous permet de les fidéliser. Et j'aime leur donner des recettes, des conseils de conservation, des idées pour varier leur alimentation. Avouez qu'une purée de pommes de terre bleues a de quoi impressionner les jeunes gourmets... »



Thomas Dewaele, Mélanie Mullie, Arnold Meert et Audrey Bourgi

Deux distributeurs réfrigérés ont aussi été installés au bord de la route. « Nous avons eu cette idée à cause de nos fraises. Quand elles sont mûres, il faut les récolter et les vendre. Comme notre magasin n'ouvre qu'une fois par semaine, nous pouvons ainsi mettre à la disposition de nos clients des produits de la meilleure qualité. » En plus des fraises, on peut trouver dans ces distributeurs d'autres légumes tout au long de l'année. Mélanie Mullie transforme aussi les légumes invendus ou qui ne sont pas assez présentables. Elle réalise ainsi des confitures de fraises, des conserves de potage ou des bocaux de tomates pelées.

Croissance maîtrisée

Ces deux jeunes agriculteurs veulent adopter un rythme de croissance raisonnable. « Nous avons démarré sur nos fonds propres », explique Thomas. « Le circuit court nous permet de limiter nos investissements, tout en conservant le contrôle étroit de notre production. En réalité, cette formule nous garantit des revenus équitables. » Bien sûr, à ce stade, les volumes sont trop restreints pour verser deux salaires. Mélanie travaille donc à plein temps comme responsable logistique d'une société de construction. Ses journées sont bien remplies parce qu'après le travail, elle doit encore rejoindre son compagnon pour s'occuper des cultures. « Dans notre exploitation qui reste fondamentalement familiale, nous ne pouvons pas nous permettre d'embaucher de la main-d'œuvre », précise-t-elle. « Lors des coups de feu, quand il faut cueillir les fraises par exemple, nous avons la chance de pouvoir compter sur nos parents. »



Deux distributeurs réfrigérés sont disposés le long de la route. Ils permettent d'offrir aux clients des produits de la meilleure qualité.

Projets

Mélanie Mullie et Thomas Dewaele comptent cependant se développer. Ils construisent une maison pas très loin de la ferme parentale. « Nous y ajouterons un hangar, un magasin et une cave pour nos champignons. Nous aurons ainsi tout sous la main avec même autour de la maison, 4 ha de terres agricoles pour nos cultures. »

Jardin du Moncheau, Chemin du Vieux Comté 4 - 7542 Mont-Saint-Aubert.
Le magasin est ouvert tous les samedis matin.
www.lejardindumoncheau.be

Vol en agriculture : constat et réactions

Le secteur agricole et horticole est particulier sur le plan du risque de vol. Les exploitations sont constituées de beaucoup de bâtiments différents, souvent éparpillés sur une grande étendue, et ouverts à tous vents.

Tous ces bâtiments contiennent du matériel, du cheptel, des marchandises pour des valeurs très importantes pouvant dans certains cas avoisiner des centaines de milliers d'euros. De ce fait, au niveau de l'acceptation des risques pour la garantie vol dans un contrat d'assurance, les exploitations agricoles aboutissent rapidement dans les classes de prévention vol les plus élevées. D'autant qu'il est difficile d'imposer une alarme antivol sur tous les bâtiments agricoles et horticoles, alarme qui risque de sonner dans le vide, étant donné que les exploitations sont parfois inhabitées et fort distantes de toute zone habitée.

QUE PROPOSER ALORS ?

Avant toute chose, agir de manière préventive : un voleur n'aime pas perdre de temps et opère souvent dans la pénombre. De bonnes serrures, de bons cadenas résistant à l'intrusion peuvent déjà dissuader la petite 'frappe' : si une porte résiste trop longtemps (une minute), le voleur passe à une autre... et ainsi de suite. Pensez également à un éclairage : des spots avec détecteur de mouvement placés aux endroits stratégiques dissuaderont plus d'un intrus et vous seront aussi utiles quand vous vous déplacerez dans votre exploitation.

Un système d'alarme peut être efficace aussi. Même en rase campagne, pour des bâtiments isolés, l'intrus se sent piégé, ne sait pas si la sirène est reliée chez l'exploitant, à la police, à une centrale de surveillance. Il se méfiera donc et partira rapidement sans emporter grand-chose. De votre côté, méfiez-vous des déclenchements du système sans raison apparente. On vous observe peut-être pour connaître le temps de réaction et voir si quelqu'un se rend sur place.

RÉACTIONS ET RÉPONSES DU SECTEUR ASSURANCES

CBC Assurances, spécialiste de l'assurance agricole tient compte dans son offre des spécificités du secteur. Les garanties possibles sont diverses.

Pour le matériel, vu l'importance des capitaux assurés, il est possible de n'assurer qu'un faible pourcentage, par exemple 5 % de l'ensemble.

De plus, dans certains cas, nous indemnisons sans présence de système d'alarme.

Pour ce qui est des véhicules automoteurs (tracteur, moissonneuse batteuse...), outre l'assurance responsabilité civile couvrant les déplacements sur la voie publique, vous pouvez couvrir l'incendie et/ou l'incendie combinée avec le vol. Même mieux, vous pouvez souscrire pour de tels engins une garantie spécifique tous risques.

Les animaux sont aussi la cible des voleurs, des garanties leur sont réservées. Soit tout le bétail en groupe, soit en individuel. Mais attention, la valeur concours n'est pas prise en compte dans ces garanties de base.



VOUS AVEZ DÉCIDÉ D'AVANCER, CBC ASSURANCES AVANCE AVEC VOUS ET PROTÈGE VOTRE ENTREPRISE TOUT AU LONG DE SA VIE.

Parlez-en ouvertement avec votre agent d'assurances CBC. Ensemble, vous protégerez de manière optimale votre exploitation et tous les (nouveaux) risques parfois insoupçonnés !



Comment maîtriser la volatilité des prix des matières premières agricoles ?

Maximiser les rendements agricoles reste bien sûr un objectif, mais l'optimisation de l'achat des intrants et de la vente des produits influence beaucoup plus la rentabilité. La volatilité des prix fait donc peser un risque majeur sur la rentabilité des exploitations. Comment pouvons-nous nous prémunir contre ces oscillations incessantes afin de stabiliser nos revenus ?

Arnold Meert, conseiller Agri-Business CBC Banque propose quelques solutions.

Le marché agricole est devenu mondial, des variations continues de l'offre et de la demande se répercutent aussitôt sur les cours. Le climat souffre d'écart de plus en plus excessifs qui ont des effets importants sur les rendements.

Le cours du baril, dont on connaît l'instabilité, influence également nos prix. Pour tous les agriculteurs, la volatilité des prix est un risque majeur qui pèse sur la rentabilité.

Comment pouvons-nous nous prémunir contre la volatilité afin de stabiliser nos revenus ?

Du producteur au consommateur

« Dans certains cas, les circuits courts constituent une première solution », avance Arnold Meert. Une étude menée pour le compte de la banque indique que la vente de produits alimentaires en circuits courts a le vent en poupe. Plus d'un Belge sur deux (54 %) accorde de l'importance à ce mode de consommation

qui prévoit un intermédiaire au maximum entre le producteur et l'acheteur. « Bien sûr, ce système ne permet pas d'écouler de grands volumes. Mais pour des productions limitées, les circuits courts constituent un moyen précieux de maîtriser ses prix de vente et d'ajouter de la plus-value. »

Choisir le meilleur moment

Lutter contre la volatilité des prix, c'est aussi être capable de choisir le moment pour vendre ses produits. « Une nécessité d'autant plus criante pour les pommes de terre et les céréales dont les prix sont soumis à des fluctuations permanentes », continue Arnold Meert. Dans ce contexte, une chose est essentielle : connaître son coût de revient afin de déterminer le seuil permettant de couvrir les frais et escompter un bénéfice. Disposer d'infrastructures de stockage permet d'être moins dépendant de la volatilité mais nécessite des investissements et engendre des risques de conservation.

prix garanti par contrat. Mieux vaut aussi être conscient du risque : l'agriculteur s'engage à livrer une certaine quantité à une qualité fixée, à un moment convenu. » Dans le même ordre d'idée, le marché à terme peut garantir un prix de vente futur, pour une quantité de production avec une qualité et une échéance définies. « Il s'agit bien d'un outil de sécurisation, pas de spéculation », insiste Arnold Meert. « Dans les deux cas, la volatilité est maîtrisée, mais les prix obtenus par ces moyens ne sont pas miraculeux. »

Sécuriser son fonds de roulement

L'agriculture est une activité économique gourmande en capitaux avec des cycles de production longs. Autrement dit, il faut disposer d'un fonds de roulement suffisant, capable de couvrir tous les frais engendrés par une production en attendant de la vendre. Ce besoin est plus aigu aujourd'hui à cause de l'augmentation de la taille des exploitations, de la longueur des cycles de production, de

« Disposer d'un fonds de roulement suffisant permet d'améliorer sa rentabilité. » Arnold Meert

« Pour certaines cultures, c'est une solution à recommander. Il n'est pas tenable d'être obligé de vendre sa récolte à la sortie du champ, au moment où le prix de vente pourrait être au plus bas. »

Contrats avec l'industrie

Autre solution pour échapper au cycle infernal de la variation des prix ? Les contrats avec l'industrie. « Ils offrent une sécurité, celle d'un

la hausse du coût des intrants mais aussi de cette fameuse volatilité des prix. « Disposer d'une trésorerie suffisante est indispensable », conclut Arnold Meert. « CBC Banque propose des produits de crédit adaptés aux besoins de fonds de roulement des exploitations qui permettent notamment d'acheter des intrants au meilleur moment et dans des volumes qui assurent le meilleur prix. » Une autre façon encore de combattre la volatilité.

Circuits courts : réduire l'emprise des prix volatiles

Une étude réalisée par CBC* auprès de 2.000 consommateurs belges le démontre : les circuits courts ont la cote. Une belle opportunité pour les producteurs de valoriser leur travail tout en réduisant l'impact des fluctuations de prix auxquelles ils sont confrontés.

« Chaque augmentation d'un degré Celsius de la température moyenne réduit le rendement du blé de 6 %, du maïs de 7,4 % et du riz de 3,2 % sur le plan mondial. » Tel est le constat d'une méta-analyse publiée par l'Académie Américaine des Sciences (PNAS) qui s'appuie sur pas moins de 70 études scientifiques consacrées à l'impact du réchauffement climatique sur l'agriculture et réalisées aux quatre coins de la planète. Ces changements climatiques se confirment d'année en année. 2017 a battu tous les records de chaleur et d'absence de précipitations... Mais il ne s'agit pas là du seul élément qui déstabilise les prix.

Enjeux mondiaux

Pour le blé, qui reste l'indicateur de référence, les projections de l'OCDE et de la FAO pour la période 2016-2025 annoncent une augmentation de la production tant dans les pays développés que dans ceux en développement. En particulier en Inde, en Chine et en Argentine. Une évolution qui se traduirait par un prix nominal légèrement à la hausse et un prix réel stationnaire. Des prévisions à néanmoins prendre avec des pincettes car d'autres paramètres pèsent dans la balance. Comme l'impact du change. Par exemple, l'Australie, gros producteur de blé, voit ses exportations grimper lorsque le dollar australien est bas. En Europe, le prix du blé est déjà parti à la hausse suite à une crainte de sécheresse combinée à une remontée de l'euro par rapport au dollar !

Penser autrement

Aux incertitudes liées au climat, à la surproduction mondiale et au change s'ajoutent celles des évolutions géopolitiques, du protectionnisme de certains marchés et des changements d'habitudes alimentaires. La volatilité de prix qui en découle touche également les productions de sucre, de maïs, de viande bovine ou de lait.

Face à cette réalité, le temps de la réflexion sur une évolution de leur mode de fonctionnement est peut-être venu pour nos agriculteurs. Se tourner davantage vers les circuits courts pourrait leur permettre de mieux valoriser leurs produits. Et comme la demande est là, pourquoi s'en priver ?

LES PRINCIPES DU CIRCUIT COURT :

- ✓ *Un intermédiaire maximum entre le producteur et l'acheteur*
- ✓ *Concerne tous les produits agricoles et horticoles bruts ou transformés*
- ✓ *Pas de notion de distance mais de proximité relationnelle*
- ✓ *Pas nécessairement bio*
- ✓ *Vente directe à la ferme ou en dehors de la ferme mais aussi via la restauration collective, les groupements d'achats, les comités d'entreprise et la représentation*

* Étude réalisée en juin 2017 par le bureau d'études IPSOS auprès d'un échantillon de 2003 Belges

En Belgique : courts et légers

13.045

Selon les dernières statistiques du SPF Économie disponibles (2013), la part de la vente directe chez les 13.045 producteurs wallons s'établit à moins de 8 %. Elle est à peine plus importante en Flandre (9 %).

Les provinces de Liège et du Brabant wallon sont dans le bas du tableau.

La vente à la ferme peine à y dépasser les 6 %. Si l'on y ajoute les autres modes de vente directe (paniers, coopératives, vente au marché...), cette proportion monte entre 9 et 10 %.

Le meilleur élève wallon est la province du Hainaut qui atteint les 15 %.

La marge de progression des circuits courts est donc énorme !

54 % se sentent concernés



Plus d'un Belge sur deux (54 %) accorde de l'importance au recours aux circuits courts dans le cadre de leurs achats de denrées alimentaires. Parmi eux, 4 % le jugent même essentiel. L'approche mérite donc d'être davantage exploitée par les producteurs qui gagneraient en autonomie, augmenteraient leurs marges, valoriseraient leur main-d'œuvre et pérenniseraient leurs activités.

45 % visent la santé



45 % des Belges privilégient les circuits courts dans le but de préserver leur santé et la qualité de leur alimentation tout en s'assurant des origines de ce qu'ils mangent via les valeurs essentielles du retour à la nature. Viennent ensuite les préoccupations environnementales (31 %) et, dans une moindre mesure, le souhait de manifester leur solidarité avec les producteurs (12 %).



87 % vont au marché

Lorsqu'ils se tournent vers les circuits courts, 87 % des Belges se rendent au marché. Viennent ensuite les achats à la ferme à hauteur de 38 %, les magasins de proximité (28 %) et les supermarchés (25 %). Parmi ces personnes ayant déjà acheté en circuits courts, 67 % parcourent moins de 5 km entre leur domicile et l'endroit où elles effectuent leurs achats. Un lieu où 75 % des Belges préfèrent trouver les produits de différents producteurs.



65 % citent le prix

Parmi les incitants qui pousseraient les Belges à davantage se tourner vers les circuits courts, le prix se détache nettement. Il est épinglé par 65 % des 2000 personnes interrogées dans le cadre de l'enquête CBC.

84 % pour les légumes



Les fruits et légumes constituent le haut du panier des acheteurs en circuits courts. Ils représentent respectivement 83 et 84 % des produits recherchés. Suivent les pommes de terre (47 %), les produits laitiers (41 %), les œufs (38 %) et la viande (30 %). À ces produits de base s'ajoutent les fromages et le pain lorsqu'il est question des produits que les consommateurs souhaitent privilégier en circuits courts.

5 RECOMMANDATIONS AUX PRODUCTEURS

Pour pleinement exploiter le potentiel des circuits courts, CBC Banque adresse cinq recommandations aux producteurs belges :

- ✓ Si votre business s'y prête, développez vos ventes en circuits courts.
- ✓ Allez à la rencontre des consommateurs.
- ✓ Privilégiez les marchés locaux sans pour autant bouder la grande distribution.
- ✓ Unissez vos forces.
- ✓ Soyez fiers de vos produits et valorisez-les.



VOIR
GRAND
AVEC NOS
CLIENTS

Financements sur mesure

En Wallonie, beaucoup ont les pieds sur terre et la tête dans les étoiles. Voilà pourquoi nous soutenons nos agriculteurs depuis toujours et finançons leurs projets et leur modernisation. Retrouvez nos crédits spécifiques au secteur agricole [sur cbc.be/agri](https://cbc.be/agri)

cbc.be/agri - 0800 920 20 -    



Décider d'avancer.